

# Guide à la saisie des vœux définitifs d'ORIENTATION et d'AFFECTION du 3<sup>ème</sup> trimestre :



Toute la procédure se fait par **le même responsable légal** de l'élève qui a saisi les vœux au 2<sup>nd</sup> trimestre via la plate-forme d'EDUCONNECT sur ENT du Collège-SCOLARITE-Portail familles ou directement sur EDUCONNECT

## 1. Je consulte l'offre de formation à partir du 7 Avril :

**La recherche peut se faire par :**

- Le nom de la formation
- Le nom de la famille de métiers
- Le nom de l'établissement
- Ou un mot clé

**La recherche peut se faire par :**

- Le nom de la ville
- Ou le département

## 2. Je formule mes demandes du 9 mai au 30 mai (jour de fermeture ⚠) :

**Comme au 2<sup>nd</sup> trimestre :**

- Cliquer pour indiquer chaque intention (3 au max) dans l'ordre de préférence
- Valider chaque intention

**- Les choix d'orientation formulés doivent être cohérents avec les demandes d'affectation (formation(s) et établissement(s) demandés)**

- Pour les formations professionnelles regroupées par famille de métiers, **saisir le nom de la famille de métiers** (voir [ID-GUIDE-Après3E](#) pages 13 à 15)

**⚠ Il est recommandé de demander l'établissement qui dispense le Bac Professionnel envisagé dès la 2<sup>de</sup> professionnelle.**

Pour aider à élargir les vœux, voir [ID-Guide-VoiePRO](#)  
Pour apprentissage, voir [ID-GUIDE-APPRENTISSAGE](#)

- Saisir **par ordre de préférence** (10 vœux au maximum dans l'académie de Montpellier et 5 vœux au maximum hors académie)

## 3. Je consulte l'avis d'orientation du conseil de classe début juin.

## 4. Je consulte mes résultats fin juin et m'inscris au lycée.